Rapport des Auditeurs.

A Messieurs les Directeurs de la Caisse d'Economie Notre Dame de Quebec.

MESSIEURS,

Nous avons examiné avec soin les livres de comptes de la "Caisse," pour les douze mois expirés le 31 Mai dernier. Nous avons aussi vérifié les valeurs de l'institution et nous avons trouvé le tout correct. Nous profitons de cette occasion pour exprimer notre gratitude à M. le Secrétaire-Trésorier, ainsi qu'aux autres officiers pour l'aide qu'ils nous ont donnée dans l'accomplissement des devoirs de notre charge.

Le tout humblement soumis.

LOUIS BILODEAU.
LOUIS LESSARD,
Auditeurs.

Québec, 16 Juin 1882.

Les résolutions suivantes sont ensuite adoptées :

Proposé par A. Joseph, Ecr., secondé par Jos. Hamel, Ecr.,

Que le rapport des Directeurs de La Caisse d'Economie Notre-Dame de Québec, ainsi que les états qui viennent d'être lus soient approuvés et imprimés pour l'usage des actionnaires.

Résolu sur motion de Mgr Benj. Pâquet, secondé par Théophile Le Droit, Ecr.